

ROSA Newsletter



RÉSEAU OPÉRATIONNEL DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Numéro 41 | Janvier 2013

AU SOMMAIRE : Changement climatique, agriculture et sécurité alimentaire > Agenda > Actualités du réseau

POINTS DE VUE
SUR L'ACTUALITÉ



Changement climatique, agriculture et sécurité alimentaire : Pas d'ambition ni de progrès à Doha Pour un cycle ambitieux de négociations

La Conférence des Nations Unies sur le changement climatique à Doha s'est clôturée en décembre 2012 avec un nouvel accord intitulé *Doha Climate Gateway* (Passerelle de Doha). Parmi les décisions prises, l'on peut citer les amendements apportés au Protocole de Kyoto induisant une deuxième période d'engagement et la confirmation de la nécessité de concentrer les efforts pour parvenir à un nouvel accord international sur le climat d'ici 2015, qui entrerait en vigueur en 2020. Malgré des progrès sur certains points spécifiques de la négociation, la Conférence de Doha n'a pas été un événement significatif, car aucune décision majeure n'a été prise. Dans cette interview, Emilie Johann, chargée de mission climat du CIDSE, nous parle des conclusions de la conférence, en particulier de la place accordée à l'agriculture et à la sécurité alimentaire dans les débats sur le changement climatique. Elle dénonce le manque d'ambition et de leadership comme étant le principal obstacle aux négociations et l'une des plus grandes menaces pour le développement de la plupart des pays vulnérables. Elle appelle à une volonté politique et à un engagement plus marqués afin de faire progresser les négociations à Varsovie à la fin de l'année.

En dépit de son importance au niveau de l'adaptation aux changements climatiques et de l'atténuation de leurs effets, l'agriculture a été exclue des décisions adoptées dans le cadre de la Convention sur les changements climatiques. Quelles avancées ont été réalisées à Doha en vue de l'intégration de l'agriculture au processus de négociation ?

L'agriculture n'a jamais été une question prioritaire dans les négociations sur le climat, notamment parce qu'il n'y a pas de négociation sectorielle en agriculture¹. Jusqu'ici, l'agriculture a essentiellement été abordée dans le cadre des discussions sur l'adaptation² qui n'ont malheureusement pas obtenu l'attention politique que ce secteur mérite, ni les contributions financières dont il a besoin, étant donné les mesures urgentes qu'appelle le changement climatique et l'ampleur des besoins.

Cette année néanmoins, un nouvel élément à l'ordre du jour explique en partie l'attention accordée au sujet : la question d'intégrer l'agriculture dans les politiques d'atténuation. Cette proposition a été appuyée par certains acteurs clés (les États-Unis, l'Australie, la Nouvelle Zélande et l'UE) mais a rencontré des réticences de la part d'autres groupes de pays, notamment le Groupe des pays africains. À Durban, l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et

Le ROSA est
une initiative de la :



COMMISSION
EUROPÉENNE

¹ Ce secteur a fait l'objet de discussions dans le cadre des politiques liées à la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) dues à la déforestation (REDD), mais il n'a pas été abordé en tant que tel.

² En particulier dans le cadre des débats sur les pertes et dommages.

technologiques (SBSTA – *Subsidiary Body for Scientific and Technical Advice*) a été mandaté pour piloter un programme de travail sur l'agriculture et présenter un rapport lors de la COP18. Suite aux premiers débats sur la portée du programme de travail à Bonn³, le principal objet des discussions de la session à Doha a été de savoir si, dans le secteur de l'agriculture, la priorité devait être accordée à l'adaptation et/ou à l'atténuation. Aucun consensus n'a été dégagé, certaines parties réclamant que l'accent soit davantage placé sur l'atténuation, certaines insistant sur l'urgence des besoins en matière d'adaptation et d'autres sur les avantages associés potentiels de l'atténuation. Certaines questions fondamentales, comme l'inclusion de la petite agriculture et de la sécurité alimentaire étaient également au cœur du débat. Elles n'ont pas été résolues, bien qu'il s'agisse d'éléments cruciaux si les parties souhaitent élaborer des politiques agricoles équitables.

Que peut-on en conclure ? Un certain nombre de questions ont émergé. L'impossibilité de parvenir à un accord a mis en évidence les limites du cadre de la CCNUCC pour traiter des questions liées à la sécurité alimentaire, aux pratiques agricoles et à l'accès à l'alimentation. Cela a également révélé le manque de confiance entre les diverses Parties. De notre point de vue, le seul point positif à l'absence d'accord sur l'agriculture à Doha est qu'aucun tort supplémentaire ne sera fait à l'agriculture et aux petits agriculteurs. On a ainsi évité d'ouvrir une boîte de Pandore pleine de politiques de mitigation potentiellement nuisibles, comme par exemple l'inclusion de l'agriculture au Mécanisme pour un développement propre (MDP), solution proposée pour réduire les émissions de gaz à effet de serre⁴. Toutefois, ce résultat n'est pas satisfaisant, puisque aucune décision n'a été prise dans le sens de renforcer les politiques d'adaptation et



de lever des fonds pour l'adaptation dans le domaine de l'agriculture. Une attention particulière doit être accordée aux petits agriculteurs. Nous devons donc prendre en compte le fait que les divers modèles agricoles ont des impacts différents sur les émissions de GES, contribuent de manières différentes à la sécurité alimentaire, s'adaptent plus ou moins au changement climatique et contribuent de façon variable aux pratiques d'atténuation. La priorité essentielle est de s'assurer de la mise en place de politiques ambitieuses en matière d'adaptation. Concernant les mesures d'atténuation, les parties doivent veiller à ce que les politiques n'exercent pas une pression supplémentaire sur les petits agriculteurs, mais qu'elles s'attaquent aux émissions là où elles sont les plus importantes. De manière plus générale, il est nécessaire d'élaborer des modèles agricoles durables, à la fois du point de vue climatique et de la sécurité alimentaire. Cela supposerait de modifier le système alimentaire mondial, mais ici, la CCNUCC a ses limites.

La CCNUCC reste l'instance la plus légitime pour établir des politiques d'adaptation solides et efficaces. Cela nécessitera encore des efforts, en particulier en ce qui concerne le financement du Fonds pour l'adaptation et du Fonds vert pour le climat. Une attention accrue doit être portée à l'adaptation et à l'agriculture dans le cadre du programme de travail sur les pertes et dommages et l'organe subsidiaire SBSTA devrait également veiller à éviter la promotion d'une approche régie par les lois du marché en vue d'atténuer les impacts du changement climatique.

Les négociations sur le changement climatique à Doha n'ont pas permis d'avancée majeure. Quelles étaient les attentes vis-à-vis de cette session de négociations ? Quels sont les principaux points de l'accord final ?

Globalement, les résultats des négociations manquent d'ambition et de volonté politique, ce qui est inacceptable, d'autant plus que les pays débattent d'un accord

³ Lors de la 36e session de l'OSASTT, les discussions ont porté sur l'étendue d'un programme de travail potentiel, mais aucun accord n'a été conclu malgré une entente tacite entre les Parties, étant donné qu'il ne pouvait se limiter à l'atténuation et devait traiter à la fois des questions d'atténuation et d'adaptation.

⁴ Certains pays se féliciteraient de l'inclusion de l'agriculture au MDP, ou à un quelconque marché du carbone, en vue de réduire les émissions tout en levant des fonds pour l'adaptation au changement climatique. La CIDSE estime que cela serait une menace à la fois pour le climat et pour les populations, plutôt qu'une solution adéquate à la crise climatique. Pour plus d'informations, voir : http://www.cidse.org/content/publications/just-food/food-and-climate/agriculture_from_problem_to_solution.html

mondial. Bien qu'il ait été important de sauver le Protocole de Kyoto, étant donné qu'il s'agit de l'unique régime juridiquement contraignant relatif au changement climatique, cela doit être fait avec plus d'ambition. La révision de 2014 ne pourra être une nouvelle opportunité manquée. Un des principaux goulets d'étranglement du cycle de Doha était la question du financement lié au climat. Les pays développés ont promis de mobiliser 100 milliards de dollars US par an d'ici 2020 pour soutenir les efforts en matière d'adaptation et d'atténuation des pays en développement, ce à partir de 2013. Malgré cet engagement, les pays n'ont pas clairement indiqué de quelle manière elles prévoyaient d'augmenter le financement de la lutte contre les changements climatiques pour atteindre l'objectif des 100 milliards de dollars US, alors que le dernier versement de ce que l'on appelle les financements précoces (*fast-start finance*) a eu lieu en décembre dernier, au moment même où les parties étaient en train de négocier. Il y a donc une absence totale de clarté en ce qui concerne les sources, les types de financement, les montants et les voies qu'emprunteront les pays développés pour atteindre cet objectif spécifique. Et enfin, le Fonds vert pour le climat est une coquille vide pour la troisième COP de suite.

Les déclarations d'intention en matière de financement de certains pays développés sont un premier pas timide dans la bonne direction. Mais, comme toujours, le diable se cache dans les détails : il ne s'agit que de déclarations, qui n'ont fait l'objet d'aucune décision officielle. Comment alors ces pays pourraient-ils être tenus responsables de leurs déclarations ? Comment s'assurer que ces nouvelles contributions s'ajouteront à l'aide actuelle au développement ? Ces points sont encore à clarifier et les pays doivent traduire ces déclarations en engagements concrets.

La poursuite du programme de travail sur le financement à long terme est l'occasion pour les pays de faire part de leurs « feuilles de route » de financement. Il conviendra cependant de veiller à ne pas répéter les erreurs commises l'an dernier : une nouvelle tribune d'échange technique entre les parties est inutile. Le programme de travail doit être un espace de négociation où l'engagement politique est de haut niveau. Dans un premier temps, il doit produire des informations claires au sujet des financements jusqu'en 2015, dans le but d'ouvrir la voie aux 100 milliards de dollars US. Et cela devra se faire au plus tard lors de la COP19.

Le financement de l'adaptation était également un élément absent de ces discussions. Aujourd'hui, il est plus qu'urgent de reconstituer le Fonds pour l'adaptation.

Et enfin, l'absence de débat constructif sur l'agriculture et d'un quelconque accord permettant de répondre aux besoins de la petite agriculture est regrettable. De manière plus globale, la principale menace que représente la session de Doha pour l'agriculture et la sécurité alimentaire est celle du manque d'ambition à nous maintenir en-dessous du seuil des 2°C.

Tout comme l'année dernière, la COP18 n'a permis de conclure qu'un accord minimal. Cela sera-t-il suffisant pour maintenir la légitimité du cadre multilatéral de la CCNUCC et garder le processus sur les rails ?

Il devrait être clair, une fois pour toutes, que lorsque le résultat d'une COP n'est pas assez ambitieux, cela ne signifie pas que le cadre multilatéral n'est pas adapté. L'accord final de Doha est la somme des engagements pris par certains pays. Malheureusement, la plupart des pays sont arrivés à la table des négociations les mains vides et n'ont fait preuve d'aucune ambition au niveau de l'accord final.

La CCNUCC n'est pas un système parfait. Mais elle fonctionne selon certaines dispositions et principes qui en font le cadre le plus légitime pour la négociation des politiques climatiques. Il s'agit d'un cadre mondial auquel participent 195 pays. Il permet de garantir la redevabilité des pays, la participation de la société civile, une expertise de haut niveau, etc. Passer de ce cadre mondial à un forum bilatéral ou plus exclusif comme le G20 ou le FEM (Forum des économies majeures sur l'énergie et le climat), pour n'en citer que quelques-uns, serait totalement inapproprié pour résoudre cette crise planétaire. Les pays doivent cesser de blâmer le processus et plutôt revoir à la hausse le niveau d'ambition dont ils font preuve. Il est préjudiciable que la plupart des pays soient venus à Doha avec le sentiment qu'il s'agissait d'une COP intermédiaire dont les enjeux étaient faibles, car ce n'était pas le cas. Une COP n'est jamais insignifiante lorsqu'elle donne l'opportunité et a la capacité d'élever le niveau de l'ambition en matière de politique climatique.

Il est également indispensable que les pays tirent des enseignements du passé. Tous les problèmes ne seront pas résolus lors de la COP21 de 2015, qui est considérée comme la COP où l'accord mondial sera scellé. Premièrement, la confiance doit être établie entre les différentes parties si nous voulons pouvoir signer un accord juste, ambitieux et contraignant où tous les pays s'engagent à faire leur part. Deuxièmement, un certain nombre d'aspects techniques, d'informations scientifiques et de connaissances spécialisées de la société civile doivent être mis au point pour que les pays puissent signer l'accord mondial. De nombreux éléments techniques doivent encore être clarifiés pour que les pays trouvent une entente, ce qui nécessite un travail préparatoire. Nous appelons à la mise en place d'un programme de travail clairement défini afin de déterminer les actions à entreprendre d'ici 2015 et ainsi de poser les bases de l'accord mondial final. L'UE a fait un pas dans la bonne direction à Durban, mais les résultats peuvent être compromis en se présentant à la table des négociations avec des ambitions limitées. Une action collective est nécessaire, mais il faut que certaines parties fassent preuve de leadership. Dans ce contexte, l'Europe peut jouer un rôle stratégique, notamment parce qu'elle a déjà atteint ses objectifs d'atténuation pour 2020.

AGENDA



Événements passés

- **Troisième réunion du Groupe de haut niveau de l'ONU sur le programme de développement post-2015 – Libéria, 30 janvier-1er février 2013** : Cette réunion a porté sur les enseignements tirés de la mise en œuvre des OMD et sur les principes et les principaux éléments de l'agenda post-2015. Elle a marqué le point à mi-chemin du processus de consultation. Des consultations au sein du groupe et en externe auront lieu avant la prochaine réunion à Bali, en Indonésie prévue en mars 2013. Le Groupe présentera un rapport contenant des recommandations au Secrétaire général en mai prochain. >>>

Nouvelles de la Commission

- **Le développement dans un monde en mutation. Éléments pour un plan d'action international après 2015** : La quatrième édition du Rapport européen sur le développement (RED) est actuellement en préparation pour un lancement au printemps 2013. Le rapport se penchera sur l'agenda de développement pour l'après-2015, qui succédera aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Il analysera en particulier le rôle de l'Europe en tant qu'acteur majeur dans la promotion de politiques de coopération au développement, ainsi que d'autres politiques qui influent sur les résultats en matière de développement. >>>
- **Séminaire thématique sur la sécurité alimentaire et la nutrition (SAN) et l'agriculture durable (AD) – Bruxelles, 28-30 janvier 2013** : Dans La Commission européenne organise une série de séminaires visant à appuyer la première phase de l'exercice de programmation de la coopération au développement de l'UE pour la période 2014-2020. Ces séminaires ont pour but de discuter sur les principaux éléments des interventions futures dans les domaines de la SAN-AD. Les deux premières rencontres ont eu lieu en Afrique l'an dernier, à Dakar (du 12 au 14 novembre) et à Nairobi (du 26 au 28 novembre). Un troisième séminaire a eu lieu à Bruxelles et a rassemblé près de 50 participants venus de délégations de l'UE en Amérique latine, en Asie centrale et en Afrique, ainsi que les personnes travaillant au siège de la CE. Le dernier séminaire aura lieu en Asie de l'Est (Cambodge) au mois de février.

Événements à venir

13-14 avril : Conférence internationale sur la faim, la nutrition et la justice climatique – Dublin (Irlande) >>>

14-15 mai : Conférence « Renforcer la sécurité nutritionnelle en Afrique subsaharienne : la voie vers la résilience et le développement » – Paris (France) >>>

13-14 juin : Sommet du G8 - Événement spécial sur l'alimentation et la nutrition – (Royaume-Uni)

Octobre : 40ème session du Comité de la Sécurité Alimentaire Mondiale (CSA) – Italie

13-14 novembre : Conférence internationale sur la nutrition Vingt et un après (ICN +21) - Italie >>>



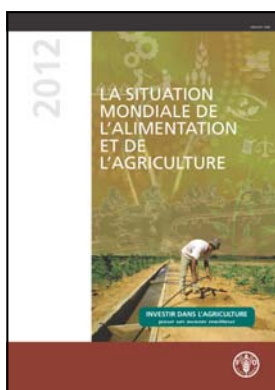
Nouvelles ressources en ligne

- **Renforcer la lutte contre la malnutrition en mobilisant des financements innovants, ACF – Février 2013** : Cette note d'information examine différentes options de financements innovants pour la lutte contre la malnutrition. Le rapport souligne que les financements actuels restent insuffisants. Il préconise la mise en place de nouvelles stratégies pour augmenter les engagements des donateurs et de lever des fonds supplémentaires dédiés à la nutrition. Il analyse deux grandes catégories de mécanismes : i) les mécanismes innovants basés sur l'APD et ii) les mécanismes qui sont basés sur les marchés et les contributions volontaires. Le rapport évalue cinq mécanismes de financement (les obligations à impact nutritionnel, les « *matching funds* », la taxe sur les transactions financières, la taxe sur les produits gras, salés et sucrés et la loterie) en utilisant un ensemble de critères afin de favoriser de nouvelles recherches pour des financements innovants dédiés à la nutrition. >>>



- **Gérer l'instabilité des prix alimentaires dans les pays en développement. Une analyse critique des stratégies et des instruments, Franck Galtier (CIRAD) avec la collaboration de Bruno Vindel (AFD) – Décembre 2012** : Basé sur une large revue de la littérature théorique et empirique, ce livre propose des éléments d'analyse pour la définition d'une stratégie de gestion de l'instabilité des prix alimentaires adaptée et des instruments pertinents pour la mettre en œuvre. Il présente d'abord un panorama des différentes interventions possibles, selon leur objectif (stabiliser les prix ou gérer les effets de l'instabilité) et leur canal d'action (interventions basées sur le marché ou publiques). Le document fournit ensuite une analyse détaillée des instruments mobilisables (avantages, limites et effets pervers) et des relations de complémentarité ou de substituabilité qu'ils entretiennent les uns avec les autres. >>>

- **Grands investissements agricoles et inclusion des petits producteurs : Leçons d'expériences dans 7 pays du Sud, CIRAD, FAO – Décembre 2012** : L'étude examine les effets des grands investissements agricoles dans le cadre de l'agriculture contractuelle (*contract farming*), et dans une perspective de long terme (10 à 50 ans). Financé par la FAO, ce rapport se fonde sur des études de cas dans sept pays et sur quelques filières de production : palmier à huile, hévéa, fruits et légumes, céréales, coton et canne à sucre. Il analyse les schémas contractuels, leurs impacts, les facteurs qui peuvent influencer la qualité de ces impacts, et les pistes pour promouvoir les synergies positives de ce modèle. >>>



- **La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2012. Investir dans l'agriculture pour un avenir meilleur, FAO – Décembre 2012** : Cette année, le rapport annuel de la FAO sur la situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture met l'accent sur la nécessité d'investir dans l'agriculture afin de réduire l'insécurité alimentaire et promouvoir une production agricole durable. Il se concentre sur l'accumulation de capital de la part des agriculteurs et sur les investissements publics destinés à faciliter une telle accumulation. >>>

- **De l'alerte précoce au renforcement des résiliences: Leçons tirées de la réponse à la crise de 2011-2012 au Sahel. Un rapport pour les Responsables de l'IASC, François Grünewald, Jock Paul – Novembre 2012** : Cette étude de capitalisation de la réponse internationale à la crise alimentaire au Sahel offre une analyse détaillée de la réponse humanitaire dans cette zone, entre 2011 et 2012, avec un accent particulier sur la question de la résilience des populations. Ce document vise à alimenter les réflexions pour les orientations stratégiques des politiques de l'aide. Il a été commandité par le IASC (*Inter Agency Standing Committee*), structure de coordination inter-agence (agences onusiennes, organismes internationaux et partenaires opérationnels) assurant la coordination, le développement de politiques et de directives pour le secteur humanitaire. Ce travail a été réalisé par une équipe mixte, composée du Groupe URD et d'OCHA, au Tchad, en Mauritanie, au Sénégal, au Burkina Faso et au Niger. >>>

Liens et ressources externes

- **Consultations du Groupe d'experts de haut niveau (HLPE) du CSA (Décembre 2012-Janvier 2013)** : Au nom du HLPE, le Forum mondial sur la sécurité alimentaire et la nutrition (Forum FSN) a lancé deux consultations électroniques sur la version zéro des rapports en cours d'élaboration : i) Investir dans la petite agriculture pour la sécurité alimentaire et la nutrition et ii) Biocarburants et la sécurité alimentaire. Les commentaires et +contributions permettront d'alimenter le travail de l'équipe du HLPE et seront pris en compte dans l'élaboration du rapport. Les versions définitives seront présentées à la Session Plénière du CSA en octobre 2013. <http://www.fao.org/fsnforum/>
- **Formation en ligne sur les filets de sécurité maintenant disponible** : Ce cours en ligne gratuit donne un aperçu des programmes de filets de sécurité sociale, y compris les concepts et définitions de base ainsi que les questions clés dans la conception des programmes et la mise en œuvre. Les versions française et espagnole sont maintenant disponibles en ligne. [>>>](#)
- **Mise à jour du site du GNC** : Le site internet du GNC (Global Nutrition Cluster) a été récemment mis à jour. Il permet désormais aux utilisateurs d'accéder à des informations plus détaillées et mises à jour sur tous les thématiques de travail du cluster dans les contextes d'urgence. <http://www.unicef.org/nutritioncluster>

Contacts :

EuropeAid-ROSA@ec.europa.eu
animation@reseau-rosa.eu

Ce bulletin est rédigé par l'équipe du Gret, chargée de l'animation du ROSA.

Le réseau est une initiative d'EuropeAid C1 (Développement rural, sécurité alimentaire et nutrition) en collaboration avec EuropeAid R7 (Formation, gestion des connaissances, communication interne, documentation).

Les points de vue exposés ne représentent en aucun cas le point de vue officiel de la Commission Européenne.

Crédits photo : GRET